

L'en deux mille vingt-trois le samedi vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de L'Angep Métropole, également convoqué le 27 novembre 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de L'Angep, sous la présidence de Catherine OLIVIER, Présidente.

Du 06/11/2020, Vice-Présidente, dirigée au scrutin de l'ouverture de la séance, rempli les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Associés associés aux délégations de pouvoirs :
 M^{me} Catherine BOUTIER (2C-40) dame procureur à M. Guillaume DUBREUIL
 M. Jean-Luc BONNET dame procureur à M. Philippe JARROU
 M. Vincent LEBLANC dame procureur à M. Jean-Pierre LAFONTAINE
 M. Claude CHIFFOLEAU dame procureur à M. Serge ROUS
 M^{me} Jeanette BOUCHÉ dame procureur à M. Jean-François LEBLANC
 M^{me} Marie BEVIVINO dame procureur à M. Emile-Jean LOMBET
 M^{me} Delphine BOUCHÉ ERI dame procureur à M. Gilles TOULZA
 M^{me} Marie BOUCHÉ dame procureur à M. Sébastien LACHERIE
 M^{me} Anne-Marie BOUILLON dame procureur à M. Raphaël RABIER
 M^{me} Isabelle FAURY dame procureur à M. Pierre Patrice VILLARD
 M^{me} Nathalie MAURIN dame procureur à M. Jamal TAYEB
 M. Laurent DUBREUIL dame procureur à M^{me} Huguette DUBREUIL
 M. Vincent BOUTIER dame procureur à M. Jean-François LEBLANC
 M^{me} Stéphanie JAFFES dame procureur à M. David JULY

Authors:
H. Lefebvre, D. GARCIE, M. G. Curcio, J. B. H. Vincent, B. G. G. G.

Avances de trésorerie du budget principal aux budgets annexes dotés d'une autonomie financière - modalités applicables à compter du 1er janvier 2014

Avances de trésorerie du budget principal aux budgets annexes dotés d'une autonomie financière - modalités applicables à compter du 1er janvier 2024

Délégation du 24 novembre 2023



↓ TÉLÉCHARGER